

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le quinze novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de COISE, se sont réunis à 20H30 à la salle du conseil en la Mairie de Coise, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 novembre 2018, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Christiane VERICEL, Pascal MURIGNEUX, Franck GREGOIRE, Chantal GUYOT, Eliane MURIGNEUX, Sylvie PLUVY, Adeline DURAND, Amaël MOULIN, , Simone BERNE, Thierry FAYOLLE.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :** Hervé BONY, Guillaume SOUBEYRAND, Laurent VILLE

M. le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Chantal GUYOT est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 OCTOBRE 2018**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité après la remarque suivante :

« Les données du prochain recensement pourront également être recueillies sur papier ».

**I. COMPLEXE SPORTIF :**

**Avancement des travaux :**

Les travaux se poursuivent normalement. La dalle sera coulée dernière semaine de novembre ou première de décembre

A noter : le béton extérieur du local technique est brut et peu esthétique. Un enduit sera donc réalisé à charge de l'entreprise dans la limite du montant du marché. La grue sera enlevée fin novembre. Choix des équipements sportifs : M. le Maire et Pascal M. sont allés voir les équipements de la salle de St Médard en Forez.

Leurs équipements ont été acquis chez Avantis sport. Réservations au sol avec fourreaux (la tenue des poteaux est stable).

Le choix de l'entreprise qui réalisera les équipements sportifs semble se porter sur Avantis sport pour un montant de 25 000 € TTC environ. Un point précis sera fait avec cette entreprise le 19 novembre en vue de prévoir les réservations au sol. La salle sera équipée de 4 terrains de badminton, 1 terrain de tennis, 2 terrains de volley, 1 terrain de basket plus 3 panneaux d'entraînement et un terrain type foot salle.

Proposition d'accès aux équipements :

La société ADIXI a pris note de notre demande, à savoir que les particuliers – utilisateurs – pourront réserver une plage horaire de chez eux/via internet. Un sport par jour sera retenu.

Les agents municipaux passeront tous les jours et mettront les équipements en place le matin.

Les utilisateurs sortiront de la salle sans enlever les installations : le lendemain, les agents changeront les équipements.

A voir : réservation de créneaux horaire pour l'école et les associations.

Vestiaires : Le carrelage est abîmé (marquage par les crampons aluminium). Un point va être fait avec le fournisseur SAGRA pour envisager un nettoyage. Un point sera fait avec les utilisateurs pour corriger l'utilisation des locaux. Une protection ponctuelle à l'utilisation pourra être envisagée.

Haies (côté riverains) Une brise vue sera posée contre les grillages.

Joël G. propose soient des lanières à tresser sur un grillage, soit un grillage palissade verte (garanti 10 ans) pour un coût total de 753 € (30 m de long sur 2 m de haut)

Une question sur l'esthétique est posée, un pare-vue en bambous va être étudié.

A noter : ballons qui passent fréquemment chez les riverains : filets à rehausser avec nacelle.

**II. MAM : Fermeture le 16 novembre cause maladie d'une assistante maternelle**

Un courrier va être envoyé aux assistantes maternelles de COISE (pour informer du local vacant si intéressées)

La PMI et le RAM sont informés. Une réouverture pourrait être envisagée en septembre 2019 avec un nouveau projet d'accueil (formation spécifique à la MAM) A noter ce système qui reste fragile à 2 personnes.

La convention de mise à disposition est rompue, le compteur d'électricité sera maintenu pour la ventilation et le chauffage « hors gel ».

### **III. Bulletin municipal :** 44 pages intérieures

Presque tous les articles sont en correction, on attend « travaux voirie, bâtiments, édito »  
La pagination part chez l'infographiste le 19 novembre. A ce jour, 2 640 € par les sponsors.

### **IV. Tour de France 2019 : Etape Macon – St Etienne**

Passage par Coise : caravane à 14H37 – Coureurs : entre 16H13 et 16 H37

### **V. Recensement 2019 :**

Il se déroulera du **JEUDI 17 JANVIER 2019 AU SAMEDI 16 FEVRIER** par M. Louis martin (agent recenseur)  
Fixation de l'indemnité : 1 900 €  
Données papier en Mairie ou transmises par Internet à Christiane V.

### **VI. DELIBERATIONS :**

✚ Décision modificative du budget 2018

Inscription d'une ligne travaux en régie. Ce principe permet de valoriser le travail des agents sur des travaux d'investissement ('ex : travaux sur le stade) et de récupérer en partie la TVA sur le montant correspondant. On récupère 16,5 % de TVA.

- ✚ Valoriser le travail des agents (travaux en régie : ligne budgétaire) : On récupère 16,5 % de TVA
- ✚ Renouvellement de la convention de l'Assistance juridique du Centre de gestion : 682 €
- ✚ Adhésion au Comité national de Villes et Villages fleuris : 90€

### **VII. QUESTIONS DIVERSES**

Joël G. (suite à un échange avec Pierre Martin) propose une modification sur le tableau de réservation de la salle. Thé dansant, classes, 1/2décades, soirée pour associations avec repas, fête du pays, St Sylvestre (Même rubrique). Location 15 € pour réunion : à enlever

A réfléchir tarifs pour 2020 : avec l'augmentation du gaz, les nouveaux tarifs seront donnés lors du prochain Conseil.

Barrière théâtrale : RV samedi 24 novembre à 9H30 pour revoir le projet avec Métallerie\_MD (proposition « toute vitrée à redéfinir)

Christiane V montre la police choisie ainsi que l'emplacement sur la façade choisis par le CME pour la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Elle informe que des décorations de Noël seront peintes par les enfants du CME le samedi 1er décembre à 10 H.

D'autres seront posées le mercredi 5 ou le jeudi 6 par la commission ?

Les installations nécessitant une nacelle seront posées lundi 19/11.

Franck G. Commission agriculture : Mise en place d'un système anti-grêle sur le secteur.

750 000 € TTC d'investissement, 4 radars/territoire, circonférence pour arroser 104 postes de tir (50% d'efficacité.

+ 400 000 € en fonctionnement/an. Soit 15 000€/ commune de la CCMDL

Essai de 2 radars en 2019 puis 4 en 2020 avec 2 tireurs /poste de tir

Système en lien avec Météo France ce qui fait l'efficacité du système.

C'est la Vallée du Garon qui porte l'investissement, nos collectivités conventionnent avec ....

Mise en place de plantations de haies multi espèces (4km/an)

(Érosion, biodiversité, utilisation des haies)

Financement : fond européen, sociétés de chasse

Eliane M. : La journée de la Création à Larajasse s'est bien déroulée (ateliers en après-midi -Fanfares le soir avec lecture de textes sur la grande Guerre)

Sylvie P. : informe de l'AG de P'oser le 1er déc. A 14 H à Larajasse. Thème : « Comment prendre en charge les aidants ? ».Lors de la séance du 12 décembre, les participants feront une décoration pour notre sapin de Noël.

Amaël M. donne des informations sur le Comice qui aura lieu les 6 et 7 juillet 2019 à St Martin-en-Haut. Thème retenu pour Coise : Musique des USA. Il n'y aura plus de journal Comice à distribuer ; « soirée Grillades » par l'Ets Piot ; organisation de la soirée par « La Fabric » à St Symphorien (Albert Maurice ou parking Libération)

Déchets : le projet du camion (qui fait les trajets St Foy-Roche la Molière) avec combustible gaz est arrêté ; trop compliqué pour un camion qui fait de longues distances.

Déchetteries Montrottier -St Martin en Haut : horaires d'ouverture identiques.

A Montrottier, une personne embauchée + 1 ripper qui viendra aussi en aide à la déchetterie de St Martin.

Pas d'augmentation de la redevance, par contre, les associations sportives vont recevoir une redevance à payer.

Le coût du terrassement pour la pose des containers enterrés sera pris sur le budget voirie.

Un bon point pour nos agents municipaux : seuls les devant des containers de Coise étaient déneigés lors de l'épisode de neige d'octobre dernier.

La déchetterie sera fermée le 24 et 31 décembre 2018.

Chantal G. évoque les questions posées par les Tréteaux : Sol du hall d'entrée tâché, difficile à entretenir. Eclairage public à revoir pour les vendredis soir – sorties de spectacles : trop compliqué à gérer pour quelques dates dans l'année, cela enlèverait aussi le but attendu : moins de consommation d'électricité. L'achat de consommables (pour les couvertures de livres) devra être pris sur la subvention municipale allouée pour l'achat de livres. Samedi 17 novembre, 5 bénévoles de la bibliothèque vont se former à St. Clément les Places pour l'ouverture du Portail de Com'Monly prévu début janvier 2019.

Simone B. présente la CHARTE MONALISA à signer (réunion du 8/11 à Aveize) : Bien vieillir à domicile, Combattre la solitude, l'isolement, CIAS à créer sur notre territoire (SIAD -ADMR – P'OSER, etc.) A Coise beaucoup de choses se font déjà. Répartition de la distribution des colis des Anciens.

Adeline D. parle de l'avancement du travail de la commission «Pour un lieu de rencontre à Coise » : rencontre avec les Tréteaux, échange avec les services de la préfecture, élaboration d'un questionnaire pour la population de la commune.

Pascal M : Budget voirie 2018 : 33 800 €

En 2019, en 2 étapes, 41 277 € (budget dépendant de la longueur des voiries sur chaque commue) 2 000 € en plus cette année 2018 à reporter en 2019.

Lundi 19, hydro curage fait par la Lyonnaise des eaux (maintenance de la CCMDL)

Distribution des plaques (nouvel adressage) RAS – les habitants sont satisfaits.

#### DATES A RETENIR

Repas du conseil : vendredi 21 décembre à Coise

Recensement 2019 : jeudi 17 janvier 2019 au samedi 16 février

M. le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : **20/12/2018 à 20H30**

M. le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 00h45.

Vu le 30/11/2018,

Le Maire,

**Philippe BONNIER**

